

## CSE du 26 octobre : RTT et congés 2024

### Les « RTT » ou jours d'ajustement collectifs 2024

Mardi 2 janvier

Vendredi 10 mai pour le pont de l'Ascension\*

Lundi 20 mai, jour de solidarité (lundi de Pentecôte)

Jeudi 31 octobre

Lundi 23 décembre, veille de la 5<sup>ème</sup> semaine de CP imposée

*\*Le vendredi 10 mai est aussi libéré pour les scolaires*

### La 5<sup>ème</sup> semaine de congés payés 2024

du mardi 24 au mardi 31 décembre

### Période de congés d'été


Du 15 juin au 8 septembre


Avec les règles habituelles : durée de 20 jours ouvrés consécutivement ou fractionnables 1 fois, et possibilité de dérogation jusqu'à 20% des jours de congés pour une Direction Métier

Ces règles RH votées en CSE ne s'appliquent, à ce jour, qu'aux seuls salariés Renault s.a.s de Guyancourt. Le CSE de Renault Software Lab (futur Ampère Software & Technologie) doit aussi se positionner.

Quant à Ampère s.a.s., il faudra attendre ses élections professionnelles en février/mars 2024 et la mise en place de son CSE pour qu'à son tour, il puisse se positionner.

A noter que le futur CSE unique Renault s.a.s. Ile-de-France réunira les 4 établissements actuels Siège, Guyancourt, Lardy et VSF, ainsi que des salariés de Cléon, Douai et Maubeuge.

 **La CFE-CGC réclame une garantie sur la compatibilité des congés de tous ces sites avec les zones de vacances scolaires et la possibilité de prendre des week-ends prolongés étalés sur l'année de nature à ménager des plages de récupération.**

 La **CFE-CGC** tient à la disposition des salariés Renault les PV des CSE. N'hésitez pas à nous contacter pour les recevoir [cfecgctechno@gmail.com](mailto:cfecgctechno@gmail.com)

Contact  
CFE-CGC GUYANCOURT  
API : FR TCR LOG 0 56  
Mail : [cfecgctechno@gmail.com](mailto:cfecgctechno@gmail.com)



**RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE  
RENAULT  
[www.cfecgc-intercentre-renault.fr](http://www.cfecgc-intercentre-renault.fr)**